Fiche TECHNIQUE

# Scapa 6022

Ruban adhésif PVC électrique 'Premium'

## DESCRIPTION

Scapa 6022 est un ruban adhésif PVC plastifié, de qualité électrique et auto-extinguible de qualité 'Premium', d'une épaisseur nominale de 0.15 mm, enduit d'une masse adhésive caoutchouc agressive, sensible à la pression. Il est spécialement conçu pour toutes applications d'isolation électrique pour lesquelles une homologation internationale est requise et lorsque la sécurité environnementale est une préoccupation majeure.

## CARACTERISTIQUES

- Isolation électrique
- Frettage de câbles
- Protection pour les raccordements de câbles en basse et moyenne tension
- Repérage couleur
- Applications industrielles diverses

## AVANTAGES

- Excellente résistance à l'abrasion, à la corrosion et à l'humidité
- Très bonnes rigidité diélectrique et résistance mécanique
- Excellente conformabilité
- Le ruban peut être appliqué à basse température (jusqu'à -10°C)
- Certificats d'approbation IMQ et VDE selon IEC 60454-3-1
- Fournit une meilleure rigidité diélectrique et protection mécanique que la référence Scapa 2702
- Conforme à la directive européenne 2011/65/CE (RoHS 2) et à la directive déléguée de la Commission (UE) 2015/863 (RoHS 3)
- Indice de température 0°C à +90°C



Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

## PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

| Propriétés Techniques | Valeur Nominale | Unité | Méthode d'essai |
|---|---|---|---|
| Epaisseur | 0.15 | mm | IEC 60454-2 |
| Résistance à la traction | 30 | N/cm | IEC 60454-2 |
| Allongement à la rupture | 170 | % | IEC 60454-2 |
| Adhésion sur acier | 1.8 | N/cm | IEC 60454-2 |
| Adhérence sur endos | 1.8 | N/cm | IEC 60454-2 |
| Rigidité diélectrique | 40 | kV/mm | IEC 60454-2 |
| Inflammabilité | Auto-extinguible | - | IEC 60454-2 |

## PRÉSENTATION STANDARD

- Longueur du rouleau: 10, 20, 25 et 33 mètres
- Largeur du rouleau: 15, 19 et 25 mm
- Axe / Mandrin: mandrin en carton 32 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Sous cellophane avec étiquette Scapa et code-barre
- Couleurs: Noir, blanc, gris, rouge, bleu, jaune, vert foncé, brun, orange, violet, jaune/vert

## RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine. Le produit doit être à l'abri de la poussière, de l'humidité, de la lumière et des émanations de solvant. La température de stockage doit être comprise entre +10°c et +25°c. A utiliser dans les 24 mois suivant la date de fabrication.

Le ruban doit être appliqué avec une pression suffisante pour garantir une adhésion optimale et enrubanné avec un minimum de deux tours et demi de recouvrement. Le dernier tour doit être enrubanné avec une tension moindre pour éviter une mise en drapeau.

Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussières, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.



Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.